

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L A

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

*Omnibus prodesse, obesse nemini. Utile à tous, nuisible à personne.—P. Fourier.*

RÉDACTEUR  
et  
ADMINISTRATEUR :

ABONNEMENT  
\$1.00 PAR ANNÉE.

L'ABBÉ  
LÉON PROVANCHER  
CAP-ROUGE.

*Avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Taschereau.*

### Les Veillées du Presbytère.

*M. le Curé.*—Eh bien ! mes amis, entretenons-nous maintenant de la méditation ou oraison mentale, qui, comme vous le savez, est bien supérieure à la prière vocale, puisque que dans celle-ci nous parlons à Dieu, et que dans la méditation c'est Dieu qui nous parle.

*Michel.*—C'est Dieu qui nous parle, dites-vous ? J'ai hâte de connaître cela, car ce sera du nouveau pour moi, je n'ai jamais entendu cette voix-là.

*M. le Curé.*—Vous vous trompez, Michel ; il peut se faire que vous n'avez pas toujours écouté lorsque Dieu vous parlait, mais bien des fois, pour sûr, il vous a parlé.

*Michel.*—Mais s'il m'avait parlé, je l'aurais entendu, et je suis bien sûr de ne l'avoir jamais entendu.

*M. le Curé.*—Oui, vous l'avez entendu, et bien des fois encore. Lorsque vous allez à confesse, vous rappelez à votre mémoire les péchés que vous avez commis, et vous en demandez bien pardon à Dieu, en promettant de n'y plus retourner ; qui est-ce qui vous porte à regretter ainsi vos péchés ? C'est Dieu qui vous a parlé au fond du cœur. Que vous a-t-il dit ? “Malheureux, je ne te fais que du bien, et tu m'outrages sans cesse ; je bénis tes entreprises, je te fais réussir dans ton négoce, bien plus, je prends un

tel soin de toi qu'il ne sort pas un soufuffle de ta bouche sans que je l'ordonne, et tu to sers de mes bienfaits pour me faire la guerre, tu t'emportes en jurements, en imprécations contre moi, tu fais un mauvais usage de l'argent que je mets en tes mains,” etc., etc. Eh bien ! ne l'avez-vous jamais entendu cette voix-là ?

*Antoine.*—Oh ! certainement, nous l'avons entendue ; mais nous ne remarquons pas que c'était Dieu qui nous parlait alors.

*François.*—Je conçois maintenant comme nous avons tort de ne pas plus réfléchir ; certainement que si nous réfléchissions davantage, nous serions meilleurs. La plupart du temps nous agissons à peu près comme si Dieu, notre âme, notre salut, ne comptaient pour rien.

*M. le Curé.*—Vous touchez là précisément le point, François ; la réflexion c'est la conversion, c'est la meilleure vie, c'est le salut. Le prophète Jérémie s'écriait, plus de 300 ans avant la venue de Jésus-Christ : “La terre est désolée de désolation, parce qu'il n'y a personne qui réfléchit, qui rentre en lui-même” (Jérémie XII, 11), et tous les jours nous voyons encore l'accomplissement de cette vérité. Si tous les hommes méditaient, réfléchissaient, ce serait tous des saints, car le péché ne peut se commettre qu'en oubliant Dieu. Je vais vous en donner quelques exemples :

Vous êtes chez vous, le dimanche arrive; "je ne vais pas à la messe aujourd'hui, dites-vous à votre femme, les chemins ne sont pas beaux, et je suis fatigué." Réfléchissez; si on vous disait qu'on vous donnera à l'église trente sous si vous vous y rendez, feriez-vous valoir les mauvais chemins et votre fatigue pour vous retenir?... Vous consentez par paresse à commettre un péché mortel; mais si vous alliez mourir aussitôt après!... Vous vendez donc votre âme, votre salut pour une paresse?... Voilà ce que vous vous direz si vous réfléchissez.

Encore un autre exemple: on vous a offensé; vous êtes entré dans une grande colère, et vous voulez vous venger. Vous cherchez le moyen de rencontrer votre homme pour le maltraiter, le battre, l'affronter. Rentrez en vous-même. Je dis tous les jours à Dieu: « pardonnez-nous, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés »; si vous persistez à vous venger, vous demandez à Dieu qu'il ne vous pardonne pas vos péchés! vous renoncez donc au Ciel! vous vous donnez à l'enfer! Voilà ce que vous dit la réflexion, la méditation.

Un jour, un jeune étranger, de famille noble, riche, honorée, ayant devant lui un brillant avenir suivant le monde, errait dans les rues de Paris. Il entre dans une église au moment où l'on chantait l'évangile. Il entend ces paroles: *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il perd son âme?* Il est frappé de ces paroles; il les médite et les considère comme lui étant adressées tout spécialement. C'en est fait; son parti est pris. Il renonce au monde, à l'avenir brillant qu'on lui promettait, il entre chez les Jésuites, et devient ce grand apôtre des Indes, ce grand saint François-Xavier que nous invoquons tous avec tant de confiance, et qui donne encore si souvent des preuves du crédit dont il jouit auprès de Dieu en écoutant les prières qu'on lui adresse. Comment se fait-il qu'ayant entendu tant de fois les mêmes paroles, elles n'ont produit aucun effet sur vous? C'est que vous n'avez pas réfléchi, vous ne les avez pas méditées. « C'est dans la méditation que

mon âme s'enflamme, » dit le prophète (Psaume XXXVIII, 4). Oui! c'est dans l'oraison, la méditation que se déplorent les écarts, que se prennent les généreuses résolutions, que se font les conversions, que s'épure la vertu des justes.

*Isidore.*—Oui! nous comprenons que pour faire quelque chose de bon, il faut réfléchir; mais hâtez-vous de nous expliquer comment il faut s'y prendre pour réfléchir, pour méditer ainsi avec profit.

*François.*—C'est ce que j'allais aussi demander, car dire qu'il faut réfléchir, c'est facile à dire, et ça se comprend aussi; mais puisque nous avons déjà tant de fois réfléchi sans nous en apercevoir, il doit y avoir des moyens à prendre, une certaine manière de faire la chose pour qu'elle devienne profitable.

*M. le Curé.*—Certainement, il y a des règles à suivre, je vais vous les exposer avec plaisir, et si vous les suivez, vous êtes sûrs que vos méditations vous seront toutes profitables.

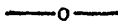
*Antoine.*—Mais qu'appellez-vous rentrer en soi-même?

*M. le Curé.*—C'est se recueillir, éloigner toute autre pensée, toute autre préoccupation. Adieu pour un moment, devez-vous vous dire, travaux, projets, affaires, je vous m'entretenir avec Dieu, avec moi-même. Vous vous mettez donc en la présence de Dieu, comme vous devez le faire toutes les fois que vous priez. Vous supposez, par exemple, que vous êtes admis devant le trône de Dieu. "En quel état suis-je, dites-vous? hélas! je tremble; j'ai des péchés qui me rendent votre ennemi, ô mon Dieu; mais je les déteste; je vous en demande pardon"... Puis, vous abordez le sujet sur lequel vous voulez méditer, par exemple: la malice du péché, la vanité du monde, l'importance du salut, ou encore un mystère, l'incarnation, la passion de Jésus-Christ, etc. Vous examinez cette vérité, ce mystère, sous toutes ses faces, vous en pesez toutes les circonstances, et en tirez des conséquences pour vous-même. A chaque instant vous faites ainsi des retours sur vous-même, des

applications de ce que vous venez de découvrir, et vous excitez dans votre cœur des sentiments en rapport avec ces conclusions. Car c'est alors que Dieu vous parle, par les conclusions que vous tirez des vérités que vous venez d'examiner. Vous formez donc des bons propos, déplorez votre conduite passée, demandez pardon, demandez la grâce de Dieu pour l'avenir, etc. Essayez, et vous verrez comme en peu de temps la chose vous deviendra facile.

Allons, je vous donne pour sujet de méditation la malice du péché, et à notre prochain entretien, nous verrons comment chacun s'en sera tiré. N'allez pas prétexter que n'étant pas instruit vous ne savez pas comment dire les choses ; il ne s'agit pas ici de faire des discours, mais de penser, et exprimez-vous comme bon vous semblera, Dieu saura bien vous comprendre.

Mais le temps, direz-vous, nous manque pour cela. Et bien, c'est demain dimanche, occupez-vous tout le temps de la messe de cette méditation, vous ne sauriez mieux l'entendre.



#### Missions du Nord-Ouest.

Nous insérons avec plaisir les lettres ci-dessous que veut bien nous communiquer Mgr Cluf, actuellement en cette Province, persuadé que nos lecteurs les liront avec intérêt et seront sans doute portés à tendre la main à ces pauvres missionnaires qui ont tant à souffrir et qui sont si dépourvus de ressources.

L. I. C. et M. I.

*Vicariat d'Athabaska, McKenzie.*

Lettre du Révd Père H. Lecomte, O. M. I. au Révd Père P. Boisramé, O. M. I., Supérieur et Maître des Novices Oblats de Marie Immaculée à Lachine Locks, Canada.

Mission Saint-Paul, Fort Nelson, le 11 juin, 1888.

Mon Révérend et bien-aimé Père,

Je ne me rappelle pas, si je vous ai écrit, l'automne dernier, j'ai été si occupé, et sous une si pénible impression, tout l'été,

que je crains de vous avoir oublié. Pour vous dire tout de suite les raisons de mon trouble, c'est que nous avons passé par le feu. Le 11 juillet 1887, l'incendie se déclarait à la mission, et notre nouvelle maison presque achevée et dont j'étais si fier (*trop sans doute*), s'en allait en cendres. Je suis encore à me demander comment cet accident fâcheux est arrivé. Deux heures à peine suffirent pour détruire un ouvrage qui m'avait coûté tant de sueurs et de fatigues.

La main du bon Dieu est pesante quelquefois, n'est-ce pas ? Je crus aussi quelque temps que notre petite chapelle allait subir le même sort. Mais non, sans doute, le bon Dieu nous prit en pitié ; et Saint Raphaël était là qui veillait sur la demeure dont il est le patron. Tout cela se passait en l'absence du R. Père de Kérangué. Un petit orphelin que nous élevons et moi étions les seuls gardiens de la mission. Outre notre nouvelle maison, nous avons perdu tous nos outils. Je les regrette d'autant plus que dans notre pays Nord, il est si difficile de s'en procurer d'autres. Le Père de Kérangué, de retour de sa mission du Fort Simpson, nous amena fort heureusement un frère convers. Nous en avons plus besoin que jamais. Notre ancienne maison menaçant ruine, nous jugeâmes à propos de la jeter à terre, et de se servir de ses débris, pour nous bâtir un abri pour l'hiver. Le nid est très petit. Nous espérons que nous pourrions l'agrandir un jour.

Je quittais Saint-Raphaël, le 16 septembre, et allais m'ensevelir pour neuf gros mois dans la solitude de Saint-Paul. Le voyage dura 10 jours.

Nos sauvages n'arrivèrent que très-tard on automne, et en petit nombre ; comme la famine régnait dans les camps, les femmes et les enfants ne purent venir. Ma mission se réduisit donc à peu de choses, quelques confessions, ce fut tout.

Les Indiens n'ayant amené que très peu de vivres, hiverner à St-Paul me paraissait très imprudent. C'est égal, je pris mon

parti. Depuis que je me suis égaré pendant 19 jours dans le bois et que je fus sur le point de mourir de faim, je n'aime plus à faire à la raquette le voyage de Nelson à Liards. Je restai donc. Trois mois se passèrent assez bien. Prévoyant le jeûne forcé, je me privais un peu, et faisais comme la fourmi de la fable.

L'année 1888 apparut et comme souhait de bonne année, le chef traicteur de la compagnie de la Baie d'Hudson nous déclara qu'il n'y avait plus de vivres que pour une quinzaine de jours, quo, si les sauvages tardaient encore longtemps, avant de nous apporter du secours, *we will starve to death*, (nous mourrons de faim), etc. Nous primes notre parti en braves. Le bourgeois, ses engagés et votre serviteur, tous, nous nous préparâmes à faire la guerre aux lièvres (lapins) et aux perdrix. Nous fîmes comme Loth et Abraham : les uns prirent la droite, les autres la gauche, etc. Chaque jour, et, à l'époque de l'hiver où le froid est très rigoureux, nous allions à la recherche de notre pitance. Les meilleurs chasseurs mangeaient un peu, et donnaient une bouchée aux malheureux. Nous avons vécu ainsi pendant deux mois. Les lièvres devenaient rares et nous ne pouvions plus nous en nourrir. Les sauvages arrivaient au Fort maigres et ressemblants à de vrais squelettes ambulants. Au lieu de nous soulager, ils ne faisaient que de nous hâler le peu que nous avions. Ma petite cache fut bientôt épuisée. Je ne pouvais me résigner à voir mourir de faim ces pauvres sauvages pour lesquels j'étais venu de si loin. Chaque jour, ils venaient processionnellement me tendre la main, et je la remplissais d'un peu de viande *pulvérisée*, (dite viande pilée; c'est de la viande coupée en tranches minces puis séchée à la fumée ou au soleil, et pulvérisée sur un cailloux au moyen d'une tête de hache). Au Fort, pas une bouchée. Le commis donnait à ceux qui venaient mendier, des peaux d'ours et de castors. Croyez-moi, ce n'est pas grand chose comme nourriture : *Poor stuff*, disent les anglais. Nos chiens, qui

nous servent de chevaux, succombaient, et j'avais aussi grand peur pour nous. Ne pouvant plus prendre de lièvres, nous nous fîmes de grandes raquettes, et nous essayâmes les orignaux. Tout chacun se croyait capable d'en tuer. Je n'avais guère d'espoir. Ces animaux sont si farouches et ont l'ouïe si fine : le craquement d'une petite branche suffit pour les mettre en fuite. Cependant j'essayai. Nous fîmes bien des pas, pour ne rien tuer. Réduits à la dernière extrémité, les uns essayaient de manger des morceaux de peaux d'ours, d'autres faisaient bouillir des pattes de lièvres; et moi, ne pouvant me résigner à manger cela, j'attendais que le bon Dieu nous prît en pitié. Je priais et faisais beaucoup prier les petits enfants, et Dieu se laissa toucher. Il aime tant ces petits anges.

Un de mes serviteurs tua un orignal proche du Fort. Alors la joie revint sur toutes les faces. Nous nous armâmes chacun d'un sac et courûmes à l'endroit où l'animal était tombé. Vous auriez ri de nous voir déchiquter cette viande que nous laissons à peine cuire. Si j'ai jamais mangé de la viande demi-cruë, c'est bien cette fois-là. Depuis ce temps, les sauvages commencèrent à tuer et à nous donner à manger. Ce que je viens de vous dire, mon bien aimé Père, suffira pour vous donner une idée de ce que nous avons souffert cet hiver. J'aurais voulu me sauver au fort de Liards; mais d'un autre côté, je n'aimais pas à quitter mon poste. Mes catholiques d'ici ne pouvaient consentir à me laisser partir. Si le bon Dieu ne nous avait pris en pitié, nous serions tous morts ensemble.

C'eut été joli, n'est-ce pas ?

Le pays s'appauvrit et bientôt les sauvages ne pourront plus nourrir les blancs qui habitent leur pays.

Après que j'eus repris un peu de force, je me mis aux travaux manuels. J'ai fait, en mes temps de loisir, 6.500 bardeaux pour couvrir notre chapelle de St-Raphaël. De plus, j'ai fini le lambrissage de ma maison.

Vous voyez, mon Rév. Père, que je suis un peu de tous les métiers.

Nos sauvages nous arrivaient le 24 de mai, avec beaucoup de viande sèche, mais peu de fourrures. Ils en avaient mangé les trois quarts, durant le temps de la famine.

Ayez la bonté de m'envoyer votre ouvrage (méditations pour tous les jours de l'année) et un droit canon. Nous n'avons point de théologie, ce qui n'est pas commode dans les cas embarrassants. Une lettre au plus vite. Je suis si isolé, et je reçois si peu de lettres !

Je ne puis vous dire que mes Indiens sont de fervents catholiques. Non, la plupart sont encore infidèles. Cependant ma mission du printemps a été assez bonne.

Demain, je quitte St-Paul et descends à St-Raphaël, pour garder le logis. en l'absence du Père de Kérangué, qui va faire la mission du Sacré-Cœur au Fort Simpson et celle du Fort Wrigley.

Je finis, bien cher Père, en me recommandant à vos bonnes prières et saints sacrifices, et en vous priant d'offrir mes saluts respectueux à tous nos pères et frères de Notre Dame des Anges. Que vos bons novices ne m'oublient pas. Dites-leur bien cela.

Je suis, Révérend et bon Père, votre fils et frère in Xto et M. J.

H. LECOMTE, O. M. I. Ptre.

*Note de Mgr I. Clut, O. M. I.*

Le Révd Père Boisramé, mon condisciple de théologie, et mon ami sincère, en me communiquant la lettre du Père H. Lecomte m'écrivit ces quelques lignes : " Monseigneur et bien-aimé Père, cette famine à laquelle sont exposés nos oblats de McKenzie est terrible.

" N'y aurait-il pas moyen de la prévenir, en ayant des vivres en réserve ? Votre Grandeur sait mieux que moi ce qui en est ..... " Je répondrai là à ces bienveillantes réflexions : Oui, la famine à laquelle sont exposés nos pauvres oblats de Mc-

Kenzio est terrible. Ceux qui auront lu les lettres des Révérends Pères Le Doussal et Pascal que j'ai fait publier dernièrement dans les feuilles publiques, et qui liront celle-ci, en auront des preuves palpables.

2o Il y aurait moyen de prévenir cette famine. Je vais indiquer brièvement quelques-uns de ces moyens. Qu'on multiplie, s'il est possible, les aumônes qui nous permettraient d'acheter des hameçons et du fil à rets en grande quantité. Si nous en avions en plus grande quantité que nos moyens présents n'ont permis de nous en procurer jusqu'ici, la vie de nos missionnaires, de nos sœurs de charité et de nos orphelins serait plus assurée. De nous pourrions en distribuer d'avantage à nos pauvres Indiens. Car ceux-ci, foute d'hameçons et de fil à rets, meurent souvent de faim auprès de lacs ou de rivières remplis de beaux poissons.

Des aumônes plus abondantes nous permettraient de faire venir de la farine, du lard et d'autres provisions. Nos allocations étant trop faibles, les pauvres missionnaires, bon gré mal gré, sont obligés de se restreindre le plus possible dans leurs demandes. J'espère donc que les lecteurs bienveillants entendront les cris de détresse des pauvres missionnaires de McKenzie et viendront promptement à leur secours.

Toute aumône donnée à Mgr J. Clut, évêque auxiliaire de McKenzie, ou envoyée en son nom ou en celui de Mgr H. Faraud, Vicaire ap. de McKenzie, envoyée, dis-je au Rév. Père J. Lefebvre, O. M. I., Procureur Eglise St Pierre 107, rue Visitation, Montreal, Canada, serait immédiatement transmise à Mgr Faraud, qui pourrait alors augmenter les trop faibles allocations de chaque mission centrale du Vicariat McKenzie.

† ISIDORE CLUT O. M. I. Ev. d'Arindèle, St Roch de l'Achigan, le 28 Sept. 1888.

—o—  
La laicisation des hôpitaux en France.

—  
On sait qu'en France on a chassé les Sœurs de Charité des hôpitaux pour les remplacer par des infirmières laïques. Vout-

on savoir comment un médecin libre-penseur, chargé lui-même de l'un de ces hôpitaux, apprécia le changement? Écoutons le Dr Després, chirurgien des hôpitaux et conseiller municipal.

« Sur cinq surveillantes laïques qui m'ont été successivement données en moins de trois mois, deux ont dû être déplacées à la suite de défauts d'attention qui ont coûté la vie à deux de mes malades; j'ai dû me contenter enfin d'anciennes infirmières dressées par des sœurs, et qui, du moins, savaient retourner, nettoyer, et couvrir un malade.

« Quant à la dépense et au coulage, ils n'ont plus de bornes. Là où il y avait jadis une sœur, on a placé deux infirmières laïques. Dans un de nos services même, on en a ajouté une troisième, et cela n'a pas encore suffi. Ces trois dames ont déclaré qu'elles avaient trop le travail et ont obtenu du directeur de l'hôpital qu'on leur adjoignit un quatrième infirmière laïque. Voilà comment à l'hôpital de la *Charité* on a remplacé une sœur

« Dans mon service, poursuit le docteur, du temps des sœurs, la mortalité était de 1 par cent. Depuis qu'il y a des laïques elle est de 5 par cent. Pourquoi? Parce que les sœurs ne quittaient jamais l'hôpital, parce qu'elles accouraient au premier appel des malades, parce qu'elles n'accomplissaient pas une profession, mais un devoir.

« Les laïques, au contraire, ne prennent le métier d'infirmières que parce qu'elles n'ont pu en trouver un meilleur. Elles sont pour la plupart, « le rebut de la domesticité. »

« L'administration a été obligée d'afficher dans les salles cet avis: « Il est interdit aux malades de donner de l'argent aux infirmières. » Jamais on aurait eu besoin de mettre un tel avis du temps des sœurs.

« Ces braves filles se contentaient des 200 francs qu'elles recevaient *par an*. Les laïques ont de 700 à 900 francs quand elles sont logées; de 1500 à 2000 quand elles demeurent dehors. Cela ne leur suffit pas

« Aussi acceptent-elles très bien les pièces de cent sous que les parents des malades leur glissent dans la main les jours de visite. Le malheur est même qu'elles soignent *proportionnellement à l'importance des pouboires qu'on leur donne*, je n'avance naturellement que des faits que je puis prouver.

« Je ne me lasserai pas de répéter qu'une laïque coûte 66 par cent de plus qu'une sœur, pour nous rendre deux cent fois moins de services. Les laïques se déclarent débordées. Aussi en a-t-on mis dans certaines

salles trois à la place d'une sœur, ce qui coûte alors à la ville 198 par cent de plus, sans compter la nourriture.

« Entrons aux Enfants-Assistés. Là, depuis le remplacement des sœurs par les laïques, la mortalité a quintuplé. C'est que les nouveaux-nés, — surtout ceux qui sont entassés là — exigent des soins incessants, et que les sœurs, ces dignes vierges, sont des mères.

« J'entends encore ce mot que me disait M. Pichou, quand il était conseiller municipal :

« Vous avez absolument raison, mais que voulez-vous! Nous ne pouvons, nous autres radicaux, lâcher la question de la laïcisation, parce qu'alors les opportunistes la prendraient »

« Ainsi, de l'aveu de M. Pichou, député radical, les résultats néfastes et scandaleux de la laïcisation sont connus; mais on laissera quand même à outrance: affaires électorales, haines religieuses, mots d'ordre de la franc-maçonnerie, tout est là.

« Eh bien! nous ne voulons pas avoir sur la conscience la responsabilité que porteront devant Dieu les électeurs de ce monde-là. A l'heure de la mort un tel poids nous gênerait beaucoup. »

Ces francs et justes aveux peuvent nous servir de leçons dans une certaine mesure.

Sans doute, nous sommes encore bien éloignés, Dieu merci, de la triste situation où en sont nos frères de France, mais il est facile de voir que chez nous aussi l'honnêteté politique s'efface de jour en jour; l'intérêt réel du pays, le véritable patriotisme devient de plus en plus rare. Affaires d'élection, triomphe du parti, mots d'ordre des chefs, tout n'est-il pas là?

« Se montrer indépendants? nous disait tout dernièrement un journaliste; mais pouvons-nous nous soustraire à l'obligation de chanter les louanges de ceux qui nous donnent le morceau de pain?..... Et voilà!

#### —o— Une pieuse faction.

En 1856, Mgr. D..., alors évêque de N..., et depuis archevêque de P..., adressa un billet au général commandant le département. Ce billet, fort laconique, exprimait une sorte de préoccupation. Le prélat désirait un entretien confidentiel, sans en laisser deviner le sujet. L'évêque et le général entretenaient des relations presque intimes, douces et pleines de confiance. Le soldat était loin de penser alors qu'il écri-

rait un jour la fin cruelle mais glorieuse du prélat. Le général se rendit donc à l'évêché, où Monseigneur, seul dans son cabinet, lui raconta ceci. Un jeune dragon de la garnison se rendait à la cathédrale plusieurs fois par semaine et se promenait lentement, tantôt près du bénitier, tantôt près du tronc des pauvres, souvent à l'entrée d'une chapelle. Parfois il restait immobile une heure entière, les yeux fixes sur l'autel ou sur quelque tableau du chemin de la croix.

L'attitude de ce jeune soldat était respectueuse, et jamais un mot ne s'échappait de ses lèvres. Toujours debout, il ne s'occupait guère du commencement et de la fin des offices. Son esprit semblait être ailleurs; le bedeau, qui avait observé ce manège, eut des soupçons de crime ou de délit. Il prévint le suisse, et tous deux firent bonne garde. Ne découvrant rien, ils informèrent un vicaire, qui interrogea le soldat avec bonté, et lui offrit même de s'asseoir. Cette proposition fut repoussée avec une certaine chaleur. Le jeune cavalier répondit naïvement : je ne fais de mal à personne.

Cependant la surveillance continuait, toujours sans résultat. Suisse et bedeaux, chantres et serpent commencèrent à construire sur ce débet une foule d'histoires dramatiques dont les tribunaux auraient le dernier mot.

L'air honnête du jeune homme, sa tenue réservée, les signes de piété qu'il donnait naturellement et sans ostentation, rien ne pouvait rendre le repos à ceux qui le surveillaient par devoir. Enfin, monseigneur fut prévenu; après s'être assuré de la vérité des faits et sans chercher à en mesurer la portée, il demanda l'appui de l'autorité militaire.

L'évêque était contrarié. Ami du soldat, il craignait de découvrir une faute grave, dont les suites porteraient atteinte à la considération militaire.

Le général ignorait complètement cette présence assidue d'un soldat dans la cathédrale.

Son étonnement ne fut pas moins grand

que celui de Mgr D..... A l'instant même il envoya un sergent de planton dans l'église, avec l'ordre de conduire le soldat à l'évêché. Si l'homme était absent, le sergent attendrait, et, au besoin, retournerait le lendemain à la cathédrale.

Trois heures après, le général revenait dans le cabinet de l'évêque. En traversant la cour, il vit le sergent avec le cavalier. Ce dernier était en proie à une vive émotion.

Il parut devant le général et l'évêque, après que le sergent eut regagné son poste.

Agé de vingt-trois ou vingt-quatre ans, le visage imberbe, le regard doux et ferme, la tête découverte, ce jeune soldat supporta avec une sorte de dignité les regards qui cherchaient à scruter ses pensées. Après un court silence, le général lui dit :

— Nous n'avons rien à vous reprocher, mon garçon, vous n'êtes donc pas devant des juges. Seulement nous voudrions, monseigneur et moi, savoir bien franchement pourquoi vous passez ainsi, dans l'église quatre ou cinq heures de suite, à vous promener, à vous asseoir, à observer.....

— Pardon, mon général, je ne reste jamais que deux heures de suite et je suis debout.

— Peu importe le temps, mon ami, peu importe votre attitude. Répondez sans crainte. Que venez-vous faire en ce lieu ? Le jeune soldat sourit et, s'adressant à l'évêque, dit avec une simplicité charmante : Monseigneur, je suis le fils d'un pauvre vigneron, sur les bords de la Dordogne. Je sais à peine lire et écrire. Au pays, nous avons un bon vieux curé qui, le soir, après les travaux du jour, réunit dans un coin de l'église les jeunes hommes de seize à vingt ans. Les autres peuvent aussi venir, mais les hommes seulement. Le curé ne fait pas de sermon, mais il cause avec nous, s'informe de nos besoins, de nos projets, nous donne des conseils, écoute nos misères et reçoit nos promesses.

Un soir, pendant les vendanges, il nous dit : Mes enfants, faites toujours quelque chose pour le bon Dieu. Lorsque vos paniers sont rompis de raisin, donnez une



grappe au pauvre qui passe dans le sentier. Si vous êtes menuisier, consacrez une heure de travail au bon Dieu, en raccommoquant un banc de l'église, la croix de bois du carre-four, ou la table de la veuve, quelque soit votre métier, vous procurez de l'argent, pas assez pour en donner, c'est vrai. Mais enfants, faites la charité de votre travail, tantôt un jour, tantôt un autre, employez vos bras, vos mains, votre corps POUR DIEU. Pendant ce travail, vous penserez à lui, qui vous verra et vous bénira.

Votre âme en sera réjouie.

Voilà, monseigneur, ce que nous a dit notre bon curé. Au pays, je donnais ma grappe de raisin POUR DIEU, mais au régime que pouvais-je donner ?

Un jour je me suis dit : Je donnerai à Dieu quelque chose de mon métier de soldat : une faction. Je suis donc factionnaire dans la maison de Dieu ; pendant deux heures, debout et silencieux, je veille en songeant à ma consigne.

— Quel consigne ? dit le général avec bonté.

— Mais celle que Dieu m'envoie chaque fois, et qui arrive à mon âme souvent par la prière, souvent aussi par la voix de l'orgue, mais presque toujours par le majestueux silence de l'église. Je suis là POUR DIEU, et notre vieux curé doit être content.

L'évêque se leva et, pronant les mains du jeune soldat, l'embrassa sur le front. Celui-ci parut surpris, tant son âme était naïve, son cœur simple et son esprit élevé.

Ce que je viens de raconter est connu de beaucoup de personnes.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que l'histoire est vraie.

Elle renferme une leçon pour chacun de nous, qui avons en main un instrument de travail.

Pourquoi ne travaillerions-nous pas, au moins quelquefois, uniquement POUR DIEU ?

Une association pourrait faire ainsi des merveilles.

A côté des légions sublimes qui remplissent continuellement ce devoir, ne pourrait-il pas se former une légion temporaire et volontaire, une sorte de garde nationale qui se donnerait un peu des mêmes obligations, qui apporterait à jour fixe quelque petit résultat de son travail pour Dieu.

Imitons ce pauvre paysan qui donnait sa grappe de raisin POUR DIEU, et qui, devenu soldat, faisait faction POUR DIEU. Il servait Dieu par l'immobilité ; on peut le servir par l'activité.

GÉNÉRAL AMBERT.

— o —

### Nouvelles générales

*Départ pour Rome.*—Les Révds J. O. Simard, curé de Rimouski, et Jos. St-Laurent, curé de Newport, sont partis la semaine dernière pour Rome.

*Election des évêques.*—Le concile de Rome vient d'accorder à la province ecclésiastique de Toronto, sur demande, l'autorisation de faire l'élection des évêques comme elle se fait aux Etats-Unis. Un certain nombre de curés choisis par leur piété, leur zèle et leur aptitude seront déclarés inamovibles ; le siège épiscopal devenant vacant, ces curés, conjointement avec les évêques de la province, détermineront le choix du nouvel évêque pour occuper le siège.

*Départ pour Rome.*—Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, Mgr Morneau, évêque de St-Hyacinthe, Mgr Lorain, évêque de Pembroke, MM. les abbés Camppeau, d'Ottawa ; Dupuis, curé de Farnham, Jeannotte, Supérieur du collège de Ste Marie de Monnoir ; Collin, Supérieur du séminaire de Montréal ; Verorneau, curé de St-Jean-Baptiste ; Duhamel, curé de St-Dominique ; Santonac, curé de Roxton Falls ; et Morneau, curé de St-David, doivent partir prochainement pour Rome. Tous doivent assister à l'inauguration du Collège Canadien qui aura lieu le 4 novembre prochain. Mgr Duhamel doit continuer jusqu'en Terre-Sainte.

*Juges.*—M. Bossé de Québec, et l'hon. G. Mailhot des Trois-Rivières viennent d'être nommés juges. M. Mailhot doit aller à Aylmer remplacer le juge Würtelo qui vient résider à Montréal.